



## FICHE DE SÉCURITÉ DES MATIÈRES DANGEREUSES

HMIS:

Santé- 1 Inflammabilité- 0 Réactivité- 0 Protection  
pers.- N

NFPA:

Santé- 1 Inflammabilité- 0 Réactivité- 0 Danger  
spécial.- N

SIMDUT: D 2 B

## Section 1: Produit et identification de la société

Produit: «Nilodew Dumpster Deodorizer»  
Synonymes: Désodorisant granulé pour  
boîtes à ordures

NILODOR, INC.

10966 INDUSTRIAL PARKWAY NW  
BOLIVAR, OHIO 44612, USA

Non-urgence:

Informations sur déversement - Urgence 24  
h:

É.-U 800-443-4321

Chem-Tel, Inc.

International 010-330-874-1017

US, Canada: 800-255-3924. International:  
1-813-248-0584

## Section 2. Identification des dangers

## RÉCAPITULATIF DES CAS D'URGENCE

Apparence/odeur: Solide granulé, gris-brun

NON classé comme produit dangereux selon les critères de NOHSC.

## AVERTISSEMENT

Inflammabilité : Non classé comme inflammable

Liste des dangers pour la santé : Les années de l'exposition peuvent causer la sensibilité de silicose

Liste des dangers écologiques : Rien connu

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour de plus amples informations.

Voies probables d'exposition: Inhalation

Yeux: Exposition directe irrite les yeux

Peau: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau

Ingestion: Peut arrêter le système digestif

Inhalation: L'IARC a classifié du groupe 3 (not applicable to humans)

États pathologiques aggravés par exposition:

Allergies aux parfums, à l'asthme ou aux problèmes respiratoires de préexistence

Organes cibles: Les poumons. Voir la section 11

Ce produit ne contient pas d'agents cancérigènes ni potentiellement cancérigènes tels que stipulés par OSHA, CIRC ou NTP.

Cette substance est classée comme non dangereuse en vertu de la norme de communication relative aux dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Effets potentiels sur l'environnement : (Voir la section 12 pour de plus amples informations).

Rien connu

## Section 3. Composition/Information sur les ingrédients

Composant N° CAS % par poids

Clinoptilolite (Natural Zeolite)	1318-02-1	30-35	N
Eau	7732-18-5	10-15	N
Odor Counteractant	NA	4-5	N
Montmorillonite Clay	70892-59-0	40-50	Y
Silica: Quartz	14808-60-7	0-4	Y

**Section 4. Premiers soins**

Contact oculaire:	Rincer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
Contact cutané:	Laver avec du savon et d'eau.
Inhalation:	Transporter à l'air frais.
Ingestion:	Si conscient, donner d'eau ou du lait à boire.
Remarque adressée aux médecins:	Quartz et cristobalite respirées sont associés avec du cancer aux poumons.

**Section 5. Mesures de lutte contre les incendies**

Agents d'extinction appropriés:	Mousse, dioxyde de carbone, ou extincteur de poudre chimique sèche
Agents d'extinction non-appropriés:	Les huiles des parfums peuvent flotter sur l'eau et continuer à brûler
Produits de combustion:	Oxydes de carbone et d'azote
Protection des pompiers:	Respirateur indépendant

**Section 6. Mesures contre les déversements accidentels**

Précautions personnelles:	Tenir loin des yeux et de la bouche. Si produit est sec ou poudreux, user un respirateur.
Précautions environnementales:	Tenir loin des cours d'eau.
Méthodes de confinement:	Non applicable.
Méthodes de nettoyage:	Pelleter ou balayer pour disposer.
Autre information:	

**Section 7. Manipulation et stockage**

**MANIPULATION**

Tenir loin des yeux et de la bouche. Si produit est sec ou poudreux, user un respirateur.

**STOCKAGE**

Tenir hors de portée des enfants. Tenir en bouteille originale à températures ambiants.

**Section 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle**

**LIGNES DIRECTRICES D'EXPOSITION**

COMPOSANT:	TWA:	LD-50
Clinoptilolite (Natural Zeolite)	NA	NA
Eau	NA	NA
Odor Counteractant	NA	NA
Montmorillonite Clay	3 mg/m <sup>3</sup>	NA
Silica: Quartz	TLV 10 mg/m <sup>3</sup> (0.0008% respirable)	NA

Contrôles de fabrication: Ventilation normal.

Protection des yeux/du visage: Lunettes protectrices recommandés.

Protection de la peau: Gants de caoutchouc si usant de quantités grandes.

Protection des voies respiratoires: Respirateur recommandé.

Facteurs hygiéniques d ordre général: Tenir loin des aliments et des boissons.

#### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur: Gris à brun.

Odeor: Épicée

État physique: Solide Granulé

Seuil olfactif:

pH: Non applicable

Point de congélation: Non applicable

Taux d évaporation: Non applicable

Point d ébullition: Non applicable

Point éclair: Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable.

Limite supérieure d inflammabilité: Non applicable.

Limite inférieure d inflammabilité: Non applicable.

Pression de vapeur: Moins que 1 Torr à 20°  
(Moins que 1 mm Hg à 68°F)

Densité relative: Non applicable.

Densité de vapeur: Indéterminé

Température auto-allumage: Indéterminé

Composés organiques volatils (COV), poids en %:

Solubilité (eau): Insoluble

Percent Volatile:

Moins que 20%, tout parfum.

Matières volatiles en %: Moins que 35% comprenant d eau.

#### Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Rien connu

Matériaux incompatibles: Rien connu

Produits dangereux de décomposition: Rien connu

Réactions dangereuses potentielles: Rien

#### Section 11. Informations toxicologiques

##### EFFETS AIGUS

Oral LD50: Plus que 6 grammes à kilogramme.

Dermal LD50: Plus que 5 grammes à kilogramme.

Inhalation: Immédiatement, plus que 4 milligrammes à Litre. Voir sous.

Irritation oculaire: Exposition direct peut irriter les yeux.

Irritation cutanée: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau.

Sensibilisation: Rien connu

##### EFFETS CHRONIQUES

Cancérogénicité: Residual Silice cristalline (Quartz et Cristobalite), respirable

Mutagénicité: Rien connu

Effets sur la reproduction: Rien connu

Effets sur le développement: Rien connu

#### Section 12. Informations écologiques

Ecotoxicité: Rien connu  
Persistence/Dégradabilité: Silice est persistant. Parfum est biodégradable  
Bioaccumulation/Accumulation: Rien connu.  
Mobilité dans l environnement: Silice n est pas mobile.

Section 13. Information sur l élimination

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux, et locaux.

Section 14. Informations sur le transport

US DOT (terrestre)

Description d expédition réglementaire: N est pas une matière hasardeuse

CANADA TDG (terrestre)

Description d expédition réglementaire: N est pas une matière dangereuse.

ICAO (par air)

Description d expédition réglementaire: N est pas une matière dangereuse.

IMDG (par voie d eau)

Description d expédition réglementaire: N est pas une matière dangereuse.

Section 15. Informations réglementaire

Inventaires mondiales

TSCA: États-Unis Compris

LIS: Canada Compris

ECL: Corée Inconnu

PICCS: Philippines Inconnu

ENCS: Japon Inconnu

AICS: Australie Compris

IECS: Chine Inconnu

EINECS: Union Européenne Compris

Information SARA 313 : Ne contient rien des substances réglés par SARA 313 en quantités à divulguer.

California Safe Drinking Water et Toxic Enforcement Act pf 1986 :(Proposition 65)

Quartz et Cristobalite, «respirables» sont réglés par Proposition 65 comme cancérogènes connus.

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

D 2 B

Section 16. Informations diverses

Légende:

NFPA, HMIS:

0=Danger minimal, 1=Léger danger, 2=Danger moyen, 3=Danger grave, 4=Danger extrême

Préparé par: Service technique

Bien que nous estimions les données relatives aux résultats de tests contenues dans les présentes comme factuelles et les opinions exprimées comme issues de spécialistes qualifiés, les données ne doivent pas être interprétées comme garantie ou représentation pour lesquelles nous assumons une responsabilité juridique. Les informations sont offertes uniquement à titre de considération, d investigation et de vérification. Toute utilisation de ces données et de ces informations doit être déterminée par l utilisateur conformément à la

législation fédérale, de l'état et locale.